

Compte rendu du bureau du CNML du 4 juin 2021

Etaient présents (en visio-conférence) :

Sophie Panonacle, Béatrice Aliphath, Catherine Chabaud, Claire Hugues, Téva Rohfritsch, Anne-Laure Santucci, Frédéric Moncany de Saint-Aignan, , Thierry Le Guevel, Pierre Maupoint de Vandeuil, Philippe Vallette, Vincent Balès, Antidia Citores, Emmanuel de Oliveira.

Etaient excusés : Jean-François Rapin (représenté par Anne-Sophie Leclère)

Invitée : Françoise Gaill

A titre préliminaire, l'ensemble du bureau approuve l'erratum à apporter au compte rendu du bureau du 7 mai dernier :

Il convient d'une part de préciser que les propos rapportés au sujet de l'outre mer (à propos de la note non présentée de Téva Rohfritsch, absent), qu'on aurait pu à tort attribuer à T. Rohfritsch, émanent de Jean-François Rapin.

Le paragraphe est ainsi modifié :

*« S'agissant de l'outre mer, le Président de l'Anel précise qu'une DIRMOM (Délégation Interministérielle aux Risques Majeurs Outre-Mer) a été créé après la tempête Irma, avec une mission de 2 ans pour, notamment, élaborer un projet de loi sur la prévention et la résilience après les cyclones. Or ce projet n'existe pas et la délégation va disparaître. Il est envisageable qu'il n'y ait pas de suite au travail qui a été conduit, étant donné que dans le projet de Loi climat et résilience, il y a très peu de dispositions sur l'outre mer. Il est proposé d'interroger le gouvernement sur les suites envisagées au travers d'autres textes
Jean-François RAPIN propose un courrier en ce sens au Premier ministre et aux ministres concernés (Mme POMPILI, M. LECORNU et Mme GIRARDIN). C'est l'occasion pour le CNML de s'autosaisir de cette question et de faire connaître l'importance de ce sujet.
Une réunion va être organisée à la demande de Téva ROHFRITCH, sur la base de la note qu'il a rédigée. Un « Doodle » sera mis en place pour les 52 membres du CNML, afin de définir la date de la réunion. »*

D'autre part en ce qui concerne la note sur le rôle et le fonctionnement du CNML

Le Président de l'ANEL souhaite rappeler l'historique de la création du CNML auquel il a participé, et attirer l'attention sur le fait que la note présentée ne reprend pas l'intégralité de ce qui est prévu par la loi et les décrets sur les compétences du CNML.

Sujets d'actualité

- Le courrier de Jean-François Rapin a été envoyé au Premier ministre (voir dossier de l'ordre du jour) et il attend la réponse.
- Le Fontenoy du maritime (état d'avancement et premières conclusions) sera présenté au prochain bureau du 1^{er} juillet.
- L'avis du CNML sur les documents stratégiques de façade doit être règlementairement rendu avant le 19 août prochain (3 mois à compter de la saisine). En conséquence, le bureau du CNML du 1^{er} juillet, qui a une délégation permanente du plénier, rendra l'avis après avoir consulté l'ensemble des membres du conseil par voie électronique. Ces derniers pourront se prononcer sur les DSF en général et/ou sur chaque DSF en particulier. Cet avis rendu par le bureau fera ensuite l'objet d'une restitution en assemblée plénière à la fin du mois d'Août.
Ce débat sera l'occasion de faire un point sur les contenus et la procédure d'élaboration des DSF, afin de déterminer les marges de progression et de simplification qu'il y a à gagner pour la deuxième génération de DSF et pour la deuxième stratégie nationale pour la mer et le littoral, qui entrera en vigueur au début de 2023. L'accent doit être davantage mis sur les coopérations européennes en matière de planification.
- Point sur les outils de communication : le sharepoint est opérationnel, mais il est nécessaire d'en faire une présentation à un prochain bureau, afin que chacun puisse utiliser l'outil.
Une pré-maquette de la newsletter a été réalisée par la Dicom, quelques ajustements sont encore à faire, mais elle pourra être présentée au prochain bureau.
- Point sur les comptes rendus des réunions et sur le secrétariat du CNML
Les comptes rendus des réunions seront anonymes et se limiteront à retracer les grandes idées émises et à indiquer les décisions qui seront prises.
En ce qui concerne le secrétariat des groupes de réflexion du CNML, les référents ou experts, qui ont été désignés, sont là pour appuyer les travaux (initiatives en cours, cadre budgétaire, normatif...) Ils ont pour consigne d'être pro actifs, et aider à la rédaction des propositions. Le secrétariat technique est à la charge des groupes.
Des appuis sont envisageables de la part du CFM et du CFO, il serait sans doute possible de regrouper les auditions souhaitées par les groupes avec celles de ces instances (à voir avec le SG mer).

Projet d'avis sur les orientations stratégiques du futur contrat d'objectifs et de performance (COP) de l'office français de la biodiversité (OFB)

François Gauthiez, directeur de l'appui aux stratégies pour la biodiversité, de l'OFB, présente les orientations retenues du futur contrat d'objectif et de performance (voir note et power point ci-joints)

Réactions des membres du bureau :

La mer ne semble pas présente dans le dispositif, ni dans les orientations stratégiques, ni dans les objectifs. Il ne faut pas oublier que l'OFB est aussi l'héritière de l'Agence des Aires marines protégées. Il semble que l'eau dont il est question n'est que l'eau douce. La mer est absente... sauf dans une annexe thématique à venir et donc il est regrettable que 71% de la planète soient absents de ces objectifs.

Il est rappelé que les « changements en profondeur » préconisés par l'IPBES apportent des pistes de réflexion intéressantes.

Il est vivement regretté que l'annexe mer ne soit pas présentée, au moins dans les grandes lignes.

Réponse de l'OFB : les orientations présentées sont transversales et le choix a été fait de ne mentionner ni les thématiques, ni les milieux (agriculture, pêche, chasse, ...) et de rester à un certain degré de généralités. C'est la raison pour laquelle la mer n'apparaît pas dans ces orientations.

les Orientations stratégiques (de la cime des montagnes au fond de la mer) seront accompagnées par des objectifs opérationnels qui reprendront les missions de l'établissement :

- Connaissance et expertise
- Police de l'environnement
- Appui aux politiques publiques
- Aires protégées
- Mobilisation des acteurs et des citoyens

Il y aura en annexe une fiche thématique sur la biodiversité marine.

Sur la notion de « changements transformateurs », c'est encore une question de recherche. Une journée sur le sujet sera organisée en septembre. Les changements transformateurs concernent des facteurs indirects, qui sont à l'origine des pressions qui s'exercent sur la biodiversité, et sont d'ordre sociétaux (par exemple : les pratiques alimentaires ont un effet sur l'agriculture, sur l'élevage et sur la pêche).

Il conviendrait également de ne pas oublier les sujets européens et de les aborder dans les parties plus développées.

Un projet d'avis du CNML, rédigé à partir des remarques et commentaires du bureau, va être envoyé à tous les membres du CNML, pour recueillir leurs observations ; le projet d'avis qui sera proposé au bureau du 1^{er} juillet sera complété par ces retours.

Présentation par Téva ROHRITSCH de ses propositions sur les thématiques des territoires ultramarins





Après la présentation très complète et très riche faite par Téva Rohfritch, il est précisé que sera bientôt envoyée une nouvelle mouture du document, en cours de rédaction avec les collègues ultra-marins.

Outre la présentation des thématiques ultramarines à une prochaine réunion plénière du CNML, il convient d'organiser dès à présent un webinaire d'environ 2 heures (1 heure de présentation et 1 heure de questions/réponses - date à déterminer et à envoyer au secrétariat du CNML) avec les membres du CNML pour pouvoir hiérarchiser les thématiques et faire passer quelques propositions au Président de la République, lors de sa prochaine venue en Polynésie.

Le CNML, qu'il conviendrait peut-être de renommer Conseil national des océans et des littoraux, doit consacrer davantage de temps aux outre mers.

La question de l'adaptation au changement climatique sera évoquée lors du webinaire.

Point d'étape des travaux des quatre groupes de réflexion, par les rapporteurs

-  Pêche de loisirs : Anne-Laure SANTUCCI et Vincent BALES
Pour l'instant seules les prises de contact ont été faites
-  Cétacés (sujet élargi, pas seulement prises accidentelles de petits cétacés) : Philippe VALLETTE et Claire HUGUES
Une première réunion a eu lieu ce matin, et les rapporteurs échangent une fois par semaine ; les délais sont trop courts et il ne sera pas possible d'achever les travaux fin juin.
-  Europe : Catherine CHABAUD et Thierry LE GUEVEL/Pierre MAUPOINT DE VANDEUL
Le groupe a peu avancé, car les rapporteurs ont été très mobilisés par les travaux du Fontenoy.
-  Adaptation des territoires au changement climatique (premier sujet : financements) : Antidia CITORES et Jean-François RAPIN
Le groupe rencontre des difficultés à définir le sujet, et le projet de loi climat en cours d'examen au parlement rend la réflexion plus difficile, car le texte n'est pas stabilisé. Il faut travailler avec la DGCL et obtenir des données chiffrées. Il faut travailler sur un financement pérenne qui implique l'Etat et les collectivités.
La DEB (Fabienne Ricard) est chargée d'organiser une réunion interministérielle.

Questions diverses

- Participation aux groupes de travail de la SNB3
B. Aliphat participe aux groupes 1-4-5. Les réunions sont longues et très techniques, mais il est possible de participer via une plateforme (s'adresser à B. Aliphat).
Téva Rohfritsch participe aux groupes 3 et 5 ; il est possible de lui envoyer des contributions qu'il transmettra. Les délais sont très contraints et l'on constate un manque de visibilité. Mais si une thématique majeure est absente, alors le CNML doit la porter et la transmettre.
- Association du COMER aux problématiques ultra-marines et aux groupes de réflexion, qui peuvent le contacter
- Proposition d'intervenants extérieurs, hors réunions statutaires :
Le principe de l'organisation de webinaires de temps en temps sur une thématique, est retenu.
- La note sur le rôle du CNML sera actualisée et présentée à la rentrée ; les membres du CNML seront invités à faire part de leurs remarques lors de l'envoi du compte-rendu.

Prochain bureau jeudi 1^{er} juillet 2021 de 16h00 à 18h00.

L'ensemble des membres du bureau approuve les décisions prises cave jour.